

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
26 OCTOBRE 2016**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSER, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins,*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUX, V. BRAVIN, D. VANHEESBEKE-LENAERTS, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, J. QUOILIN, *Conseillers communaux,*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:45 en excusant l'absence de Mesdames les conseillers communaux N. JAVAUX, V. BRAVIN.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle

Le conseil prend acte de:

Service Public de Wallonie – <COMPLÉTER> – <COMPLÉTER>

Gouvernement Provincial de LIEGE - <COMPLÉTER> – <COMPLÉTER>

2. Modification budgétaire n°3/2016.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce présente le point. Pour ce qui concerne le budget ordinaire, il n'y a pas de gros changements. Il y a un boni de 30 000€ où nous avons dû procéder à un nettoyage de l'ordinaire à la demande de la Tutelle qui concerne des réductions de valeur et des non-valeurs de droit constaté qui trainaient dans le budget.

Pour ce qui concerne le budget extraordinaire, dans les travaux de la nationale 61, des postes ont augmenté parce que l'on a trouvé des terres polluées et qu'il fallait les évacuer.

Nous avons dû prévoir des articles budgétaires pour le plan piscine et des crédits pour lancer un marché pour la mission de l'auteur de projet. Nous avons dû également prévoir des crédits pour acheter les bâtiments actuels du hockey.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX estime que 240 000€, c'est beaucoup.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que ce montant ne concerne pas que les projets mais également le 2e volet, à savoir le suivi de chantiers.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX revient sur les plaintes des riverains du EMBOURG HOCKEY CLUB au niveau sonore et il demande si l'insonorisation du bâtiment est prévue.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que le problème sonore est lié à la pratique même du hockey.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY fait remarquer qu'il y a des non-valeurs pour 14 278,46€.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que cela concerne toute une série de recettes que nous ne recevrons pas.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY revient ensuite sur le coût de la location des lignes intranet. Il trouve que cela commence à coûter très cher.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que nous avons lancé un nouveau marché pour les lignes qui vont vers le commissariat de police, le but est d'obtenir un service renforcé pour la même enveloppe car actuellement il y a des plaintes des services qui se déplorent de la lenteur du système.

Le Conseil, par dix-huit voix pour, quatre voix contre et trois abstentions (MR+ECOLO/PS/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. Taux de couverture 2017 - coût de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce expose qu'il y a un gain de 9000€ et que pour le reste, nous ne changeons rien.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que 3 levées gratuites par an, c'est trop peu et que si on ne va pas vers 7 ou 8 levées gratuites, cela incitera les gens à faire des dépôts sauvages.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond qu'il s'agit d'inciter le plus possible à procéder au tri, qu'il y a 15 levées gratuites pour les déchets organiques et que les habitants doivent utiliser le moins possible le conteneur gris.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE estime qu'il y a une augmentation du taux de couverture et qu'il aurait préféré que l'on n'augmente pas le taux de base. Pour cette raison, il n'est pas d'accord avec la proposition qui est faite.

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN estime que c'est le prix au kilo qui est plus important que le prix pour les organiques.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce que lorsque la levée devient payante, la population réagit et il rappelle qu'un nouveau marché entre en vigueur au 1er janvier 2017.

Le Conseil, par dix-sept voix pour, quatre voix contre et quatre abstentions (MR/PS/CDH+ECOLO)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

4. Prorogation et modification des règlements relatifs à la taxe portant sur

a) la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés

Le Conseil, par dix-sept voix pour, quatre voix contre et quatre abstentions (MR/PS/CDH+ECOLO)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) le séjour

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

5. Abattage et élagage d'arbres et rognage de souches - approbation des conditions et du mode de passation du marché.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

6. Assainissement des ruisseaux et des étangs - approbation des conditions et du mode de passation du marché.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

7. Prolifération des sangliers - renouvellement des conventions de chasse.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

8. Mission d'étude pour la création d'un cheminement de mobilité douce entre BEAUFAYS et EMBOURG - approbation des conditions et du mode de passation du marché.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY rappelle qu'en principe, son groupe n'apprécie pas le recours au bureau d'études mais il reconnaît qu'ici, c'est très spécifique.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

9. Parcs lumineux de CHAUDFONTAINE - suite du dossier OSP pour

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY estime que dans ce type de dossier, il convient de ne pas se hâter car, au fil du temps, pour l'éclairage LED, il y a une diminution de prix importante.

a) VAUX-SOUS-CHEVREMONT II

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) VAUX-SOUS-CHEVREMONT III

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) EMBOURG II

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

10. Acquisition de 5 défibrillateurs externes automatiques en remplacement des appareils équipant les 3 complexes sportifs, la piscine de CHAUDFONTAINE et la maison communale de VAUX-SOUS-CHEVREMONT.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY informe qu'un défibrillateur serait remboursé par le ministre René COLLIN pour chaque commune.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

11. Festival 5 saisons - désignation d'une direction artistique - approbation des conditions et du mode de passation du marché.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, précise qu'il convient de relancer l'activité dans le parc d'Hauster alors que l'atelier d'art contemporain avec qui nous étions en partenariat a fait faillite.

Le Conseil, par dix-huit voix pour et sept abstentions (MR+ECOLO/PS+CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

12. Désignation d'un bureau d'étude pour l'amélioration de l'accessibilité au complexe sportif d'EMBOURG et à la piscine thermale de CHAUDFONTAINE. - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, par vingt-trois voix pour, quatre voix contre (MR+CDH+ECOLO/PS)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

13. Désignation d'un bureau d'étude pour des travaux d'économie d'énergie au complexe sportif d'EMBOURG et à la piscine thermale de CHAUDFONTAINE. - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

14. Rénovation de la toiture du gymnase de BEAUFAYS - approbation de conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

15. Rénovation d'une partie de la toiture du presbytère d'EMBOURG - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

16. Approbation du procès-verbal de la séance du 28/09/2016.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 28/09/2016.

POINT DEPOSE EN URGENCE

17. Prorogation du délai imparti pour statuer sur la modification budgétaire 1/2016 des Fabriques d'église

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce expose qu'il est proposé une prolongation de délai pour statuer sur la modification budgétaire de 2016.

a) Immaculée conception à NINANE

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

b) Saint Jean l'Evangéliste de BEAUFAYS

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

c) Saint -François-Xavier de CHAUDFONTAINE

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier

(voir délibération n° < >, pages < > et < >)

QUESTIONS

1° **Monsieur le Conseiller Lionel THELEN** estime que le coût des conlombarium est trop élevé.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, répond que c'est la commune elle-même qui réalise ces travaux, ce qui explique le coût.

2° **Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE** estime qu'une heure à la crèche coûte moins cher qu'une heure de parking en ville et demande ce qu'il en est de la prolongation des horaires d'accueil à la MCAE.

Madame l'Echevin Anne THANS-DEBRUGE, Echevin de l'Enseignement, des Bibliothèques, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports répond que pour ce qui concerne l'accueil extrascolaire, l'accueil des enfants se fait dès 7:00 du matin et que le service étudie la possibilité d'accueillir les enfants jusqu'à 18:30. Elle ajoute que pour ces enfants là, heureusement que nous sommes là. Pour la crèche, il s'agit d'une fausse information.

3° **Monsieur le Conseiller Bruno LHOEST** expose qu'il est interpellé par le coffret que nous venons de recevoir de la province et il estime que c'est déraisonnable à l'heure de l'informatique

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, signale que nous avons reçu 37 boîtes de ce type et qu'il a déjà adressé un courrier à la députation provinciale pour faire part de notre étonnement. Au surplus, les informations communiquées ne sont plus d'actualité aujourd'hui.

Monsieur le Conseiller Bruno LHOEST propose de laisser les boîtes ici et de ne pas les emporter.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, répond que nous pourrions peut-être nous en servir pour les écoles.

A 21:30, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

HUIS CLOS**1. Démission et admission à la retraite d'un agent technique en chef.**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

2. Disponibilité pour cause de maladie d'une employée d'administration.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

3. Réserve de recrutement au grade d'ouvrier qualifié mécanicien automobile – prorogation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

4. Réserve de recrutement d'employés d'administration D4 – prolongation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

5. Enseignement communal

- a) **congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement autre qu'universitaire d'un maître d'éducation physique définitif (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- b) **mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation provisoire d'un maître spécial de religion catholique définitif**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- c) **mise en disponibilité par défaut d'emploi de deux maîtres de psychomotricité définitif – réaffectation partielle à titre temporaire de deux maîtres d'éducation physique**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- d) **mise en disponibilité par défaut d'emploi d'un maître de seconde langue définitif**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- e) **mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation temporaire d'une institutrice maternelle définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- f) **mise en disponibilité pour convenances personnelles à temps plein d'une institutrice primaire définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

g) congé de circonstance d'une institutrice maternelle définitive (confirmation)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

h) congé pour interruption partielle de carrière professionnelle d'une institutrice primaire définitive - annulation : (prise d'acte)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

i) congé pour interruption partielle de carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice maternelle définitive - modification (prise d'acte)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

j) congés pour interruption partielle de carrière professionnelle d'institutrices maternelles définitives - modification (prise d'acte)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

k) congé pour interruption partielle de carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice primaire définitive - modification (prise d'acte)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

l) congés pour interruption partielle de carrière professionnelle d'institutrices primaires définitives - modification (prise d'acte)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

m) congés pour interruption partielle de carrière professionnelle d'un instituteur primaire définitif - modification (prise d'acte)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

n) interruption partielle de carrière professionnelle à raison de 4 périodes par semaine dans le cadre d'une assistance médicale d'une institutrice primaire définitive (prise d'acte)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

o) réaffectation temporaire de deux institutrices maternelles définitives à temps partiel mises en disponibilité par défaut d'emploi

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

p) désignation temporaire de trois directeurs d'écoles sans classe à temps plein (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- q) **désignation temporaire d'un maître de seconde langue sur fonds propres à raison de deux périodes par semaine (ratification)**

Le Conseil, par vingt-deux voix pour et trois abstentions (MR+PS+ECOLO/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- r) **désignation temporaire d'une institutrice primaire sur fonds propres à raison de 5 périodes par semaine (ratification)**

Le Conseil, par vingt-deux voix pour et trois abstentions (MR+PS+ECOLO/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- s) **désignation temporaire d'un maître d'éducation physique à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- t) **désignation temporaire de neuf institutrices primaires à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- u) **désignation temporaire de 15 institutrices primaires à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- v) **désignation temporaire de sept institutrices maternelles à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

w) désignation temporaire de 12 institutrices maternelle à temps partiel (ratification)

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° <.....>, pages <.....> et <.....>).

A 21:45, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.